

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. V.

1 MAI 1906

No. 9

SOMMAIRE—Le bréviaire du musicien—L'Energie nationale—Congrès des instituteurs catholiques à Ottawa—La Question des Ecoles Catholiques du Manitoba est-elle enfin réglée?—Le Canada Français a-t-il été colonisé par les Huguenots?—A travers la Presse catholique: Question de nationalité aux Etats-Unis et au Canada. Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Concile de Macon et l'âme de la femme. "La Vérité." Un curé qui se renoue—Ding! Dang! Dong!—Dons pour la Cathédrale, (suite—R. I. P.

## LE BRÉVIAIRE DU MUSICIEN

Gluck, maître de Marie-Antoinette était né de parents pauvres à Vienne. Il naquit musicien et les anges furent ses maîtres au berceau.

Il révéla son talent à l'église où les accents de sa voix pure et sonore (mêlés aux notes graves et veloutées de l'orgue) ondulaient et s'épanchaient sous la voûte de la basilique et attiraient des foules avides qui recueillaient ces suavités mélodieuses au milieu d'un religieux silence. On était ému, attendri, c'était comme un écho des chœurs angéliques que l'on croyait ouïr.

Un vieux moine le rencontre un jour au sortir de l'église et tout ému il presse sa blonde tête sur son cœur et lui dit en le félicitant: "Prenez ce chapelet, mon enfant, et promettez à la Ste Vierge de le réciter chaque soir en son honneur. Elle vous protégera et vous aidera puissamment à glorifier son divin Fils par le beau talent dont vous avez été gratifié. Adieu, souvenez-vous du pauvre frère Anselme."

Ce disant, il bénit l'aimable choriste et disparut dans la foule. L'enfant ouvrait ses beaux yeux d'azur et regardait encore la vision déjà disparue de ce vieux moine à la main frémissante, aux traits amaigris, à la parole mystérieuse.

Gluck avait promis, Gluck fut fidèle à la Vierge Marie

Fidèle aussi au pieux enfant, celle que l'Eglise appelle " Virgo fidelis " un de ses meilleurs attributs.

Gluck avait environ quinze ans; il sentait brûler dans son âme le feu sacré d'un génie qui ne pouvait se développer qu'à l'école des grands maîtres. Il rêvait d'aller à Rome qui fut et sera toujours la maîtresse de tous les Beaux-Arts.

Mais le père est pauvre, la famille nombreuse; Gluck roulait néanmoins sous ses doigts le chapelet du frère Anselme, confiant dans sa promesse.

Un soir, on frappe à la porte de l'humble demeure: c'était le maître de chapelle de St Etienne, qui chargé d'aller en Italie faire une collection des œuvres de Palestrina, venait, de la part de l'archevêque, demander le jeune Gluck en qualité de secrétaire, si les parents voulaient y consentir. Grande fut la joie du petit artiste, il arrose de ses larmes le chapelet de bois, joyau inestimable du fr. Anselme et bénit à deux genoux la Madone qui avait presque miraculeusement exaucé sa prière

Il devait dépasser son maître comme l'aigle qui plane dans les hauteurs.

Le chapelet du frère Anselme était une sorte de talisman, Il lui attribuait ses meilleures inspirations. Il l'appelait son " Bréviaire de musicien " et nous savons si la Reine des anges a béni notre artiste dans ses compositions.

Après avoir passé 20 ans en Italie Gluck revint à Vienne d'où il fut appelé à la cour de Versaille, ( France ) près de nos rois très chrétiens qui l'admiraient et l'aimaient à l'égal des plus grands seigneurs. L'histoire raconte qu'au milieu des fêtes splendides où il était admis, Gluck s'échappait furtivement et cherchait un lieu de silence pour prier; toujours fidèle à sa promesse, il ne voulait pas s'endormir sans réciter et baiser le chapelet du frère Anselme.

Tous, nous sommes les enfants de Marie et pendant ce beau mois de mai prions les uns pour les autres en récitant chaque jour quelques dizaines de notre chapelet, nous y trouverons aussi la force nécessaire pour supporter nos épreuves et comme Gluck nous serons récompensés de notre fidélité envers cette bonne Mère du Ciel.

---

— A San Francisco, on déplore la perte d'un grand nombre de personnes, victimes du tremblement de terre et de l'incendie.

## BELLES ET PRECIEUSES PAROLES D'UN PRETRE-EDUCATEUR.

## "L'ENERGIE NATIONALE."

Nous avons lu avec grand plaisir dans la "Vérité" du 24 mars dernier l'admirable conférence de M. l'abbé L. A. Groulx, professeur au Collège de Valleyfield. Vraiment chaque directeur de collège, chaque éducateur, devrait la lire et la commenter à ses élèves.

Nous regrettons de ne pouvoir citer que quelques rares extraits, l'un qui concerne les droits de la minorité, l'autre qui tire du Gulf-stream une leçon si juste et si patriotique.

... "Ne soyez donc pas trop avares, Messieurs, de vos admirations, — l'impuissance à admirer est la marque d'un cœur et d'un esprit médiocres — ; mais n'en soyez pas trop prodigues, non plus. Appelez de ce beau, grand et robuste nom d'homme, car nous en avons encore, ceux qui, selon Ollé-Laprune, incarnent au plus haut degré l'idée de la nature humaine, et qu'on reconnaît à travers toutes les races et toutes les époques par les deux traits caractéristiques de force et de générosité; mais refusez-le impitoyablement, avec une sainte intransigeance — car l'énergie nationale y est intéressée — à tous ceux qui ne représentent ici-bas que le succès malhonnête, la richesse scandaleuse, la lâcheté résignée, l'abus de l'intelligence, le génie dévoyé, la force brutale, en un mot à tous les exploiters de toutes les faiblesses, à tous les faibles assez pleutres pour être victimes des exploiters.

o o o

Cette mégalomanie qui a fait conduire tant de pygmées au Panthéon canadien, n'est pourtant pas le seul danger ni peut-être le plus grand. Elle est accompagnée d'une doctrine toute récente que de nouveaux prophètes répandent d'un bout à l'autre de la province, doctrine déprimante, inventée pour réhabiliter toutes les faiblesses sous le masque d'une prétendue habileté. Ne va-t-on pas répétant que les minorités ne doivent plus prétendre au droit commun, et qu'elles ne sauraient se maintenir dans l'intégrité de leurs droits politiques, en dehors de la concession perpétuelle érigée en système? Jamais aussi désolant symptôme ne nous avait encore prévenus de la déperdition de l'énergie nationale. Vous irez répondre, messieurs, au nouvel évangile qu'il fait mentir la science

sociale, l'histoire générale et l'histoire canadienne. La justice, ce fondement de la vie sociale et politique des nations, ne sort pas du sacrifice, mais du respect des droits des faibles et des minorités. Je cherche en vain dans l'histoire du monde, une liberté qui ait été conquise par autre chose que la lutte à outrance. Le mot de Montalembert restera éternellement vrai: "la liberté ne se donne pas, elle se conquiert". Qu'on étudie maintenant l'histoire nationale puisqu'on prétend y trouver une confirmation de ce "système du moins possible"; qu'on en retourne les pages glorieuses, à partir de la fière riposte de Champlain à la sommation des frères Kertk, en passant par l'immortel Dollard jurant de ne jamais demander quartier, par Frontenac et son sublime déli à l'envahisseur, par 1760 et sa suprême revanche, pour arriver aux luttes géantes de l'évêque Plessis, de Papineau, de Lafontaine et de Cartier, et l'on verra que de 1629 à 1844 et de 1844 à 1867, chaque fois que de graves périls ont provoqué la manifestation du caractère national, ni la concession ni la reculée n'ont été dans les traditions de la race."

... "Aujourd'hui pas plus qu'hier ne redoutons les obstacles. Messieurs, vous connaissez une des hypothèses scientifiques qui prétendent expliquer la formation des bancs de Terre-neuve. Quand les banquises qui descendent de la mer polaire, arrivent à la hauteur des côtes du Labrador, elles rencontrent dans leur route, les souffles brûlants du Gulf stream. Les chaudes haleines du courant mexicain ont vite raison des colosses de glace qui s'effritent rapidement, laissant tomber au fond de la mer, tous les débris qu'ils ont arrachés au flanc des terres arctiques. Et les bancs de Terre-neuve seraient ainsi formés de ces débris amoncelés par des siècles.

Jeunes gens, vous aurez dans votre vie à faire front contre bien des obstacles. Vous serez traversés dans votre route et dans votre mission par les "ice bergs" du scepticisme, du fanatisme, de la séduction, du blasement. Laissez souffler là-dessus le vent chaud de vos enthousiasmes juvéniles. Soufflez opiniâtrement et sans jamais vous lasser, avec la chaleur brûlante de vos âmes. Gardez toutes vos forces, toute votre énergie persévérante, accumulez-les, pour souffler toujours, avec la même ardeur intense. Les colosses s'effriteront; et de leurs débris, vous aurez formé mieux qu'un banc de Terre-neuve au fond de l'Océan, vous aurez mis sous nos pieds un sol ferme

et libre, une terre pétrie, comme celle des aïeux, de l'héroïsme chevaleresque, où viendra retentir, fier et alerte, le pas des grandes générations de l'avenir.

L. A. Groulx, Prêtre.

## CONGRES DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES BILINGUES DE LA PROVINCE D'ONTARIO A OTTAWA

LE 22 ET 23 FÉVRIER 1906.

Nous sommes heureux de reproduire dans les "Cloches" un résumé succinct mais fort intéressant du Congrès tenu dans la Capitale par les instituteurs catholiques bilingues d'Ontario parce que nos instituteurs catholiques occupent une position similaire dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

On sait que l'honorable Rhéaume dont il est parlé est le ministre des travaux publics dans le cabinet Whitney à Toronto c'est un catholique et un patriote.

M. Téléphore Rochon qui a joué un rôle important dans ce congrès, remplit dans Ontario le rôle d'inspecteur d'écoles bilingues; on sait qu'il a été notre premier inspecteur pour le nouveau régime.

M. Martial Côté qui représente le Bureau des Ecoles à Ottawa, a été le bras droit de la Commission des Scripts dans le Nord-Ouest et nos gens ont conservé de lui le meilleur souvenir.

### OUVERTURE DU CONGRES 1906

JEUDI 22 FÉV.

A M. 10 h. M. Rochon souhaite la bienvenue à l'auditoire. M. Summaby Insp. parle sur l'Entrance.

11. Rd. M. Tilley, Insp. How to teach History.

P. M. 1. Adresse à Monseigneur par M. Rochon (très bien)

2. Mgr fait un discours remarquable sur la nécessité des moyens à prendre pour conserver notre foi et notre langue que nous devons nous efforcer de maintenir envers et contre tout.

3. Adresse à l'Hon. Rhéaume par M. Poirier, Insp.

4. Superbe réponse du Ministre des travaux publics qui a été applaudi 35 fois et dont le discours était empreint du plus ardent patriotisme.

5. M. Rochon fait quelques commentaires et adresse des remerciements.

6. Le Rvd M. Poulin, curé de Clarence fait un joli discours.

7. Martial Côté, prés. du Bureau des Ecoles catholiques séparées d'Ottawa, fait un magnifique discours sur la nécessité de s'outiller pour la lutte et le progrès (Très bien)

8. M. Cowley parle en anglais sur la valeur du système bilingue et la nécessité de développer les facultés de l'enfant dans la langue maternelle.

9. Thomas Caron, avocat, parle admirablement de nos progrès et l'union des partis politiques, sur le terrain de l'éducation.

10. M. Aubin, M. P. P. du Nipissing, parle de l'Ouest, il propose de demander non seulement des écoles modèles bilingues mais encore des écoles normales et supérieures.

11. M. Vincent, avocat, nous dit ses espérances d'union et de succès, et il offre pour le prochain congrès, le monument national à Ottawa.

12. M. Belanger (Aurélien) fait son discours sur le "Problème" et il commente le but de l'Association des Instituteurs qu'il s'agit de former. (Très bien)

13. Mgr Routhier est alors appelé à donner son appréciation au sujet de l'association projetée, et à la montrer digne de l'approbation de l'Eglise.

14. On lève alors la séance pour élire un comité de 15 membres!

VENDREDI 23.

A. M. 10 h. Conférence sur la classe de grammaire par M. Tilley

11. M. Nichol énumère les Devoirs des Commissions.

P. M. 2 h. Le R. P. Lajeunesse disserte sur l'Hygiène à l'école. Ce qui est écrit est bien, mais on a regretté quatre sorties intempestives contre les Canadiens français et les Instituteurs de la Province de Québec :

C'est à ce moment que l'on propose la formation d'une association pour le maintien et l'avancement des écoles bilingues,

Quelques uns proposent de lui donner le nom d'Association des écoles séparées bilingues d'Ontario. Mais la majorité appuyée fortement par S. G. Mgr Duhamel, vote en faveur du

titre suivant: " Association des écoles catholiques bilingues d'Ontario " C'est plus clair et plus catégorique.

L'expérience prouve que l'on gagne toujours à s'affirmer carrément, car en définitive, il n'y a que les hommes fièrement debout qui soient respectés. Et si cela est vrai partout, c'est encore plus vrai en pays britannique. L'anglais n'estime et ne respecte que ceux qui ne le craignent pas. Pour lui, céder un droit ou ne pas l'affirmer même par courtoisie, c'est une preuve d'infériorité et de lâcheté. Il a parfaitement raison!

Les catholiques se meurent en France faute de s'affirmer comme tels! L'erreur vit de ténèbres, la vérité vit de lumière.

Done le congrès pédagogique d'Ottawa nous a donné à tous une bonne leçon. Profitons-en.

### LA QUESTION DES ECOLES DU MANITOBA EST-ELLE ENFIN RÉGLÉE?

Combien de gens du peuple et même de gens instruits, prêtres et laïques, croient la question réglée!

Lisez:

Il s'agit à St Boniface de bâtir une école pour les garçons et de choisir un autre site. Or, le site actuel de l'Académie Provencher, a été donné par Mgr Taché, à la commission scolaire, en 1889, à la condition formelle que ce serait une école catholique sous le contrôle de l'Église.

Qu'est-il arrivé?

Depuis 1890 et surtout depuis 1896 l'Académie Provencher a cessé d'être une école catholique. Conséquence: le terrain revient de droit à l'Archevêché. Conclusion:

Donc les écoles même dans les centres en majorité catholiques, ne sont plus des écoles catholiques. Est-ce clair?

### LE CANADA FRANCAIS A-T-IL ÉTÉ COLONISÉ PAR LES HUGUENOTS?

Lors de la messe dite par Mgr l'Archevêque à la Maison Chapelle (le 26 mars 1906) devant les instituteurs catholiques (français-anglais) Sa Grandeur en parlant de l'importance d'enseigner l'histoire au point de vue catholique a exprimé l'idée que seul le peuple français avait mérité le titre glorieux de peuple-apôtre alors que de simples paysans fran-

cais sont venus au 17<sup>e</sup> siècle, de Normandie, de Bretagne et d'autres provinces de France, sur les bords du St Laurent dans le seul but d'établir le règne de Jésus-Christ.

C'est un fait sans parallèle dans l'histoire de l'Eglise, s'est écrié Sa Grandeur. Contrairement à ce qui est arrivé pour les catholiques anglais du Maryland, les Espagnols au Mexique, les Irlandais en Australie et aux Etats-Unis, ce n'est ni l'amour de la liberté ni la soif de l'or, ni une persécution quelconque qui ont amené les premiers colons français catholiques et leurs successeurs durant deux siècles dans la Nouvelle France; c'est uniquement le désir de la gloire de Dieu.

Or un Français a assuré à cette occasion qu'on lui avait enseigné le contraire en France, en lui disant que le Canada a été colonisé par des Français protestants, des Huguenots! ceci est un comble d'ignorance.

Catholiques, étudions bien notre histoire!

### A TRAVERS LA PRESSE CATHOLIQUE.

#### LA QUESTION DES NATIONALITES AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA.

Comme cette question est une des plus graves qui puissent intéresser les Catholiques de diverses nationalités aux Etats-Unis et au Canada nous croyons opportun de citer la conclusion suivante d'un article très bien pensé du "Messager de Lewiston", Maine, E.-U., le 20 mars 1909:

... "En prêtant serment de fidélité à la Constitution des Etats-Unis, rien ne change en moi, ni ma foi religieuse, ni mon amour des traditions nationales. Que se passe-t-il alors? Il se passe un contrat politique qui m'oblige à observer les lois du pays que j'adopte pour patrie, à défendre son drapeau, à travailler à la prospérité générale de la nation. En retour la constitution du pays me promet PROTECTION et me donne droit de DELIBERATION, de censure et d'approdation. Elle m'ouvre les portes de la représentation nationale, communale ou municipale.

Il ne s'est passé rien de plus entre ma conscience et mon serment d'allégeance.

Soyons loyaux; respectons le drapeau qui nous protège, aimons-le, défendons-le; soyons loyaux, mais en même temps, restons Canadiens-français. Conservons précieusement notre



langue, c'est-à-dire respectons le signe que la religion a mis sur notre front et celui que la patrie a mis sur nos lèvres.

LOYAUX, OUI, FRANÇAIS, TOUJOURS.

D'ailleurs, de quel droit demanderiez-vous à ces fils de la vieille France, de l'Irlande ou de l'Allemagne, de renoncer aux souvenirs les plus chers de la vieille mère-patrie, d'abandonner au plus tôt les mœurs et traditions de leurs ancêtres pour prendre les mœurs et les usages d'Américains anglais ou qui, par hasard, furent les premiers à s'établir dans ces immenses régions encore inoccupées?

La civilisation anglo-saxonne est-elle donc supérieure à la civilisation latine et chrétienne?

Les mœurs de ces hommes sont-elles plus pures, leurs idées plus élevées, leurs habitudes sociales et domestiques plus religieuses que celles des vieilles races catholiques, façonnées durant tant de siècles, par les mains divines de l'Église?

Laissez donc ces peuples divers garder aussi longtemps que possible, les traits caractéristiques qu'ils ont reçus de leurs ancêtres. Au lieu de chercher à les jeter au plus vite dans un moule uniforme, aidez-les plutôt à conserver leur physionomie sociale, et les énergies particulières qu'ils ont apportées de leur terre natale, et du même coup, vous augmenterez aussi les éléments de vitalité et de progrès de ce qu'on nomme le peuple américain.

Encore une fois laissez donc la Providence arranger selon ses vues, les races diverses qui sont venues se juxtaposer aux Etats-Unis et cessez de vouloir, à tout prix, établir une uniformité de mort, là où elle semble vouloir mettre la variété et la vie."

#### LES CANADIENS DU MAINE.

Les Canadiens du Maine sont intelligents; ils ont compris qu'un peuple ne pouvait être prospère qu'autant qu'il était guidé par la lumière de la foi et fidèle à ses traditions nationales, aussi demandent-ils des prêtres parlant et le français et l'anglais pour leur enseigner la religion chrétienne, pour administrer les sacrements de la Ste Eglise, puis des éducateurs de la jeunesse dans les écoles où les langues française et anglaise seront sur le même pied. Nos félicitations aux Canadiens du Maine.

## LA SEPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Bien des personnes font erreur en croyant que cette loi de la séparation de l'Église et de l'État va donner au clergé plus de liberté pour remplir son ministère, et qu'ainsi notre religion chrétienne ne fera que s'étendre. Lisez la lettre de Mgr l'archevêque de Cambrai, et voyez les funestes conséquences de cette loi odieuse:

...“Plus de Dieu — C'est la conséquence de l'article: “La République ne reconnaît aucun culte.” C'est donc l'apostasie nationale, voulue et voté par les députés et sénateurs.

2. Plus de budget des cultes.— En vertu de l'article 2: “La République ne salarie aucun culte.” C'est-à-dire que l'Église, il y a cent ans, a cédé ses biens à l'État, à condition que celui-ci fit un traitement convenable au clergé. Aujourd'hui, la République garde les biens et refuse de continuer à payer le traitement. La dette nationale est reniée.

3 Le budget des cultes remplacé par de nouvelles dépenses qui pèseront sur les seuls catholiques: ils devront payer leurs prêtres et tous les frais du culte, s'ils veulent vivre et mourir catholiques.

4. Plus de prêtres.— Ce sera la conséquence forcée de la suppression du budget des cultes dans les pays où les catholiques ne voudront pas ou ne pourront pas faire eux-mêmes les frais du culte.

5. Plus d'église.— Les articles 12, 13 et 14 de la loi commencent par vous déclarer, Chrétiens, que vos églises ne vous appartiennent pas, bien qu'elles aient été bâties par vos pères ou par vous-mêmes.

La loi vous en laisse, il est vrai, la jouissance; mais elle a soin d'énumérer les nombreux cas où elle pourra vous en chasser et vous les enlever.

La Franc-Maçonnerie a déjà déterminé l'usage qui en serait fait; dans son convent, ou réunion, tenu le 3 avril 1905, à Paris, elle a décidé ce qui suit:

“La commission des vœux signale que les loges feront bien quand les édifices religieux seront rentrés dans les mains de leurs légitimes propriétaires (communes, départements, État), de se porter adjudicataires ou locataires, afin de les employer à des fêtes civiques ou maçonniques.”

6. Mainmise du pouvoir civil sur les cloches.— L'article 27 dit que les sonneries de cloches seront réglées par arrêté mu-

nicipal; ce qui veut dire: 1. que les cloches sonneront pour vos fêtes religieuses ou pour vos sépultures, que s'il plait à M. le maire; 2. qu'on pourra les faire servir à des usages profanes et même burlesques.

7. Plus de croix— plus de calvaires— plus d'images de la sainte Vierge Marie.— Ce n'est pas moins net: Art. 28.— Il est interdit à l'avenir d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblèmes religieux... en quelque emplacement public que ce soit.

8. Les fondations pieuses, faites avant le Concordat, sont détruites et disparaissent. Les rentes qui les représentaient sont prises par l'État, en vertu de l'article.

9. Les fondations faites depuis le Concordat par vos pères avec charges de bonnes œuvres de bienfaisance ou d'enseignement, sont prises par l'État, qui les attribuera à des établissements laïcs (Article 78).

10. Plus de religion.— C'est la conséquence dernière qui découlera de l'application de cette loi — c'est à cela qu'elle veut amener la France.

Catholiques, est-ce là ce que vous voulez?

Donné à Cambrai, le 2 décembre 1905, en la fête de saint Thomas de Cantorbéry, mort pour la liberté de l'Église.

† MARIE-ALPHONSE,  
Archevêque de Cambrai

#### LE CONCILE DE MACON ET L'ÂME DE LA FEMME.

Au sujet d'une sottise question posée par un conférencier français: "la femme a-t-elle une âme? nous sommes heureux de citer un distingué archiviste de France:

... "Il faut se garder d'ajouter foi à la singulière histoire qui veut que l'Église ait discuté la question de savoir si la femme avait une âme. Cette absurdité a son origine dans la fausse interprétation d'un incident du concile de Mâcon, en 545, incident qui n'est pas mentionné dans les actes de cette assemblée, mais que nous a rapporté Grégoire de Tours.

Les évêques présents eurent à décider, non pas si la femme avait une âme humaine; mais si, lorsque l'Écriture parle de l'homme en général, on devait l'entendre de la femme aussi bien que de l'homme, ce qui semble aller de soi. Et ce point n'avait pas même préoccupé le concile, puisqu'il ne fut traité qu'à l'occasion d'une interruption faite par un de ses mem-

bres." On pourrait croire que ce conférencier n'a pas apprécié et goûté les douceurs de sa mère. Pauvre fils!

LA VERITE 17 MARS 1906.

Au sujet de l'instruction obligatoire au Manitoba, nous pouvons constater que toujours nos bons catholiques sont au guet et épient les faits et gestes de l'ennemi. Notre vieux journaliste voit loin, plus loin que beaucoup de catholiques, plus loin même que beaucoup de protestants qui sont menés sans le savoir par les francs-maçons, vrai fils du diable.

Comme le disait Mgr l'Archevêque en recommandant à son clergé de veiller: "Quand on aime on croit plus facilement au danger qu'à l'objet aimé". Si les catholiques aimaient mieux l'Église, ils craindraient davantage les dangers qui la menacent non dans sa vie mais dans sa vitalité en certains pays.

Parfait "l'Appel" du R. M. Geogres Dugas dans son article intitulé "Que faites-vous"

Nos sincères félicitations et merci.

### UN CURÉ QUI SE REMUE.

Dans un des faubourgs de Paris un curé et ses vicaires viennent de prendre une manufacture de chocolat: "Puisque, dit cet abbé, le Gouvernement nous retire le peu que nous recevions, nous nous débrouillerons nous-mêmes, et comme St Paul nous saurons gagner notre pain.

Puisse cet exemple faire ouvrir les yeux à certains catholiques qui au plus fort de la tempête dorment encore.

### DING! DANG! DONG!

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE A LA CATHÉDRALE—Ils ont été exceptionnellement imposants grâce au bel ordre des cérémonies dirigées si habilement par M. l'abbé J. Poitras, secrétaire.

Les enfants de chœur sous la direction de M. Arthur Bleau ont fait honneur à St Boniface.

PRÉDICATEURS: — Jeudi saint, M. l'abbé Béliveau, chancelier; Vendredi saint, Mgr l'Archevêque; Pâques, Mgr F. Az. Dugas, V. G. Mgr l'Archevêque a prêché, le soir en anglais, à Ste Marie de Winnipeg.

UN ARTISTE POLOLONAIS — Un brave catholique de Winnipeg a fait remettre à Mgr l'Archevêque, par M. Jurkowski, architecte, un crucifix artistement sculpté sur bois

C'est ce crucifix qui a servi cette année et qui servira désormais, le vendredi saint pour la cérémonie de l'adoration de la croix.

RETRAITE AUX FLAMANDS. — Le Rev. P. Riekvelt (A.) C.S.S.R. de Brandon, a prêché une retraite, en flamand, à St Alphonse et il est venu à l'archevêché; (5 avril) exprimés, à Mgr l'Archevêque toute la satisfaction que lui ont donnée ses braves compatriotes.

Les Flamands de St Alphonse encouragent tellement le couvent des Sœurs des Cinq Plaies du Sauveur que c'est un des plus florissants du diocèse, et leur bonne volonté vis-à-vis de leur curé, le Rev. P. Ch. Deuchtleur, Ch. Reg. de l'Im. C., et pour les intérêts de leur église n'a jamais été si grande

Beaucoup de paroisses pourraient aller chercher là des leçons utiles.

Vive la Flandre pays de la foi vive et des grands artistes  
Vivent les Flamands fideles !

### RÉUNION DES PÈRES BASILIENS DE GALICIE, A WINNNIPEG le 21 mars.

Le Rev. P. Sozontius Dydyk, curé de la paroisse grecque-Ruthène à Edmondton, et le Rev. P. Antonius Strocki, de Fish Creek, (Alveria) Sask., sont venus rencontrer à Winnipeg les Rds. Pères Hura, Krysanowski, et Kolyneec, tous les cinq religieux de l'Ordre de St Basile le Grand, pour élire un vice-provincial.

Leurs confrères les Rds Pères Arthur Filipon de Minostes (Alta) et Chrys Tymoczko de Starr, (Alta), n'ont pas été capables de venir.

Le nom de l'élu a été envoyé au T. Rev. P. Filas, provincial en Galicie.

Déjà le Rev. P. Hura dit qu'il a entendu mille confessions depuis le commencement du carême, et le Rev. P. Krysanowski plus de 800 ! Quels rudes travailleurs !

NOMINATION. — Le R. P. Frigon, O.M.I., est nommé curé de St Jean Bte de Duluth.

### SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE ARTHUR.

Le passage de ce jeune prince au Manitoba (9 avril) a produit une excellente impression. Qui ne s'intéresserait au neveu de notre noble roi Edouard VII?

Cependant, il nous faudrait plus que de simples visites officielles pour nous reconcilier avec "l'idée de l'Empire" et nous "attacher" à la couronne d'Angleterre! Il y a des promesses royales qui ont été violées et auxquelles on néglige de faire honneur!

Cette visite a donné occasion à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur MacMillan de montrer le grand cas qu'il fait des catholiques et son respect pour la religion, en invitant S. G. Mgr l'Archevêque à assister au "lunch" (goûter) avec son Vicaire Général, Mgr Dugas, et même "à bénir la table"

À l'occasion de cette visite princière nous avons regretté qu'il n'y ait pas eu de route convenable pour conduire le prince à St Boniface.

Winnipeg et St Boniface devraient s'entendre à ce sujet. Nous savons que nos édiles ont déjà fait des démarches; mais ils devraient insister et prendre de nouveaux procédés pour faire cesser la séquestration de St Boniface, surtout quand la nouvelle cathédrale sera bâtie.

### RESTAURATION DE L'EGLISE DU SACRE-COEUR A EMERSON.

Le 25 mars il y avait grande fête à Emerson près de la frontière canado-américaine, à l'occasion de la restauration de l'Eglise sous la direction du Très R. P. Joachim Allard, o.m.i. Vic. Général, ancien administrateur du diocèse après la mort de Mgr Taché.

Il y eut le matin 50 communions et notre populaire confrencier le Rev. P. Drommond, s.j. du Collège de St Boniface qui avait donné le 23 une lecture sur les orateurs irlandais a fait un magnifique sermon sur l'Annonciation ou l'Ave Maria.

La lecture du 23 mars a rapporté \$62 piastres, elle était présidée par le Rev. P. Allard.

Le maire de la ville M. Hamilton a proposé le vote de remerciements et c'est le ministre presbytérien M. Jacob qui l'a secondé.

Ces situations singulières ne se rencontrent guère qu'en Amérique.

### LES PETITS FRÈRES DE MGR L'ARCHEVEQUE.

Les élèves de la division des Petits du Collège de Montréal où Mgr l'Archevêque a fait ses études, ont envoyé une riche souscription annuelle pour les "Cloches" qu'ils appellent "Carissimes"

Les gentils Petits Frères!!

### M. L'ABBÉ JEAN GAIRE,

MISSIONNAIRE COLONISATEUR, CURÉ DE WAUCHOPE.

L'infatigable apôtre de la colonisation catholique dans le Canada Central est parti le 7 avril dernier pour la France et la Belgique.

Nous lui souhaitons le succès que méritent son zèle ardent, son parfait désintéressement, et ses labours pénibles et féconds

LES TRAVAUX DE LA CATHÉDRALE. — "Fervet opus" C'est le 17 janvier que le contrat a été signé entre Mgr l'Archevêque et M.M. Sénécal et Smith pour \$225 000 piastres.

Depuis lors, de blocs cyclopéens de pierre de Tyndall ont été charroyés par "le maître en pierres vives", Mr Bourgeault, le constructeur du capitale de St Paul (Minnesota E. U.) qui a coûté deux millions de piastres.

Puis un canal profond de 18 pieds pour faire écouler l'eau des fondations a été creusé, à travers la terre gelée.

Enfin le 10 avril, M. Marchand, architecte, arrivait de Montréal, et traçait sur le sol les grandes lignes du plan, et le onze, les premiers coups de pelle et de pique étaient donnés pour le creusement des fondations, et le travail se poursuit activement.

### A L'ECOLE NORMALE.

Les examens sont terminés et nous sommes heureux de publier le nom des vainqueurs, nous profitons de cette circonstance pour remercier M. M. Goulet et Potvin de leur dévouement et de leur zèle pour une si belle œuvre; et aux élèves, nous adressons nos plus sincères félicitations.

Voici la liste: Les Rdes Sœurs Thérèse-Eugénie, Emélie-St

Joseph, Valérie-St Jean, Filles de la Croix ( de St André ).  
Les Rdes Sœurs Aldégonde, Maria-Adélard, Chanoinesses des  
Cinq Plaies. Les Rdes Sœurs Ste Euphémie, Ste Adélaïde  
Ste Euphrosine, ( de N. D. des Missions )

Melles Marie Baril, Imelda Boiteau, Juliette Campeau, Ma-  
rie-Thérèse Collin, Bertha Coulombe, Léontine Désaulniers,  
Albertine Désautels, Cordélia Dubuc, May Guichon, Elodie  
Lacerte, Joséphine Lavallée, Ismeria Marceil, Elisa Marion,  
Diana Paradis, Mélina Poirier, Azélie Richard, Anna Roy,  
Lucia Senez, Rose-Anna Toupin, Eugène Moulin.

PRISE D'HABIT.— Jeudi le 19 avril, à la Maison Vicariale  
des Révérendes Sœurs Grises, Sœur Norbert, née Rosanna  
Deslauriers, recevait des mains de Mgr Dugas la robe des  
Sœurs Grises. La cérémonie de vêtue eut lieu dans la salle  
de Communauté. Mgr fit une courte allocution développant  
le texte: "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à  
lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive."

La cérémonie fut suivie d'une messe basse dite par Mgr  
Dugas. — De pieux cantiques, l'aspect de la belle chapelle, le  
recueillement de toute l'assistance donna à cette messe le  
charme habituel de ces fêtes qui sont comme un reflet du ciel.

A la nouvelle élue, nous souhaitons toutes les joies du ren-  
oncement.

#### RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Nous recommandons aux prières le père du Rev. M. Cam-  
peau, curé de St Eustache, et la mère du Rev. M. Lalonde,  
curé de St Adolphe. — Tous deux gravement malades.

A l'occasion de la mort du T. R. P. Martin, Supérieur-Gé-  
néral des RR PP. Jésuites, samedi, 23 avril, un service fut  
chanté par Mgr l'archevêque, dans la chapelle du Collège de  
Saint-Boniface; un grand nombre de prêtres et amis étaient  
présents à cette cérémonie.

#### R. I. P.

R. P. Martin, Rome, Supérieur général des Jésuites.

Rde Sœur Marie de la Rédemption.

Rde Sœur Marie de la paix.

Rde Sœur St Ferdinand.

Rde Sœur St Malo. — Sœurs de la Charité de Québec.